



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Rennes, le 23 février 2024

Service régional de l'alimentation

Pôle offre alimentaire

Affaire suivie par : Guillaume Defer
Tél. : 02.99.28.21.51
Mél : guillaume.defer@agriculture.gouv.fr

Le Préfet

à

**Mesdames et Messieurs les Gestionnaires
des restaurations collectives de Bretagne**

Madame, Monsieur,

Les mesures instaurées par la loi EGalim et la loi Climat et résilience ont pour objectif d'accélérer la transition des services de restauration collective vers une alimentation plus durable. Pour assurer un suivi de cette transition et rendre compte au parlement, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a mis en place la plateforme « ma cantine » (<https://ma-cantine.gouv.fr/>).

Je tiens à vous rappeler que **l'inscription sur la plateforme « ma cantine » s'impose à toute structure de restauration collective**, publique comme privée. La **télédéclaration annuelle des données d'achats est obligatoire** et doit être réalisée, par le biais de cette plateforme, **avant le 31 mars 2024** (pour les données d'achats de l'année civile 2023).

La plateforme « ma cantine » est également un outil qui peut vous permettre gratuitement de :

- Réaliser le diagnostic de votre situation actuelle et définir vos objectifs de progression,
- Valoriser, de façon simple et rapide, vos engagements et vos résultats auprès de vos convives.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'inscription ou l'usage de la plateforme, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bretagne est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à toutes questions au travers d'une adresse dédiée : support-macantine.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr. Un accompagnement personnalisé pourra être mis en place à votre demande.

Je sais pouvoir compter sur votre implication dans la transition alimentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Signé
Philippe GUSTIN**

Copies : M. le Préfet du Finistère
M. le Préfet des Côtes-d'Armor
M. le Préfet du Morbihan
M. le Secrétaire général d'Ille-et-Vilaine